

Paris-Levallois a surclassé l'adversité

Tournoi Espoirs d'Alençon. En éreintant Nanterre en finale (103-71), Paris-Levallois a marqué les esprits. Cholet prend la 5^e place.

Paris-Levallois possède dans ses rangs un joueur nommé Balayera. Un patronyme qui résume à lui seul ce qu'a été la 16^e édition du Tournoi Espoirs Pro d'Alençon, à savoir une démonstration de force des Parisiens qui, en remportant leurs quatre matches sur un écart moyen de 19 points, ont effectivement balayé la concurrence. À une semaine du début de championnat, une telle domination ne va pas passer inaperçue.

La finale du tournoi promettait pourtant un duel à couteaux tirés. Paris comptait huit joueurs dont un blessé tandis que Nanterre avait récupéré son meilleur scoreur, le meneur William Mensah. Un meilleur scoreur qui a tenu son rang dans le premier quart (12 points, 80 % de réussite sur les tirs) avant de s'effacer complètement dans les trois autres (2 points). « **Il y a des cadres de l'équipe qui doivent se remettre en question** », a commenté le coach Charles Dubé-Brais.

Si le premier acte a été équilibré, le deuxième et le troisième ont vu Paris passer en mode rouleau compresseur,

en témoignent 63 points inscrits sur ces deux périodes. Les ailiers Renaud Luscieux, Solly Stansbury et Maxime Roos, élu MVP du tournoi, ont enquillé les paniers avec une facilité déconcertante, de près et de loin. De plus, le pressing haut et intense des Parisiens a usé les Nanterrois. Ils auront droit à sa revanche dans trois semaines, dans le cadre du championnat, mais pour le moment, la déception l'emporte sur tout autre sentiment...

Cholet Basket. Les protégés de Jean-François Martin ont disputé trois matches samedi. Deux courtes défaites face à Nanterre (53-58) et Le Havre (62-66) pour une victoire contre Orléans (65-46). Troisièmes de leur poule, les jeunes Choletais ont réussi à accrocher la 5^e place, dimanche, en dominant l'Asvel en match de classement (69-48).

Classement final : 1. Paris-Levallois ; 2. Nanterre ; 3. Le Havre ; 4. Pau-Lacq-Orthez ; 5. Cholet ; 6. Lyon-Villeurbanne ; 7. Le Mans ; 8. Orléans.